

Caen

## Caen. L'université de Caen refuse d'accueillir Michel Onfray

QUEST-FRANCE.FR | dimanche 10 décembre 2017

611 mots



*Le philosophe Michel Onfray - Crédit archives*

Le philosophe normand, créateur de l'Université populaire, souhaitait donner ses conférences gratuites dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine. Le conseil d'administration de l'université de Caen a refusé de lui louer la salle susceptible d'accueillir un millier d'auditeurs.

Alors qu'une nouvelle collaboration avec le Zénith n'a pas été possible, où deviez-vous donner vos conférences de philosophie dans le cadre de cette nouvelle saison de l'Université populaire ?

La ville de Caen et la Région Normandie, du moins Joël Bruneau, Hervé Morin et une majorité des leurs, soutiennent vraiment l'aventure collective de l'Université populaire. Elle est animée par 21 personnes et c'est donc une aventure collective... Il n'y a aucun problème pour héberger tous les amis qui enseignent à l'UP, mais j'en rencontre pour ma part car ma jauge se trouve aux alentours de mille personnes. Or, il n'y a pas trente-six salles sur Caen susceptibles d'accueillir autant de public.

Il était donc question depuis plusieurs mois que nous louions un amphithéâtre à la faculté de médecine. Chaque séance nous aurait été a priori facturée 10 000 €, et comme j'avais prévu 14 séances, c'était une facture de 140 000 € qu'il nous aurait fallu déboursier. Ce qui est beaucoup trop pour nous... Nous avons donc sollicité un tarif association, l'UP étant une association 1901 dans laquelle aucun enseignant, moi compris, n'est payé. Après de nombreux échanges, il avait

été prévu un tarif réduit, mais qui s'élevait tout de même à 60 000 € pour l'année.

Que s'est-il passé ?

Notre demande a été présentée le vendredi 8 décembre au Conseil d'Administration de l'université de Caen qui a majoritairement voté contre. Je pensais, rions un peu, que l'université accepterait de louer un bâtiment qui a été construit avec de l'argent public, ( *NDLR 57 millions d'euros* ) pour la bonne et simple raison que la faculté de médecine, dont dépend l'amphithéâtre dans lequel j'aurais pu donner mon cours, s'est fait connaître il y a peu nationalement pour les soirées de bizutage pendant lesquelles se déroulaient des « scènes d'humiliation souvent à caractère sexiste », voire « des agressions sexuelles ou des incitations à en commettre » ( *Ouest-France*, du 23 octobre 2017). Comme mon cours est moralement très en deçà de ce genre de performance, j'ai eu la faiblesse de croire que notre demande aurait pu être acceptée... Mais ça n'a pas été le cas.

Où en est le projet de construction, par la Région, d'un site pour l'Université populaire ?

Il est toujours maintenu. Je tiens à préciser que ce sera un lieu ouvert à toutes les associations, dont l'Université populaire qui s'y trouvera, bien sûr, mais que ce n'est en aucun cas un lieu spécifiquement dédié à l'UP et encore moins à ma seule personne comme certains s'évertuent à le dire... Ouverture prévue en 2019.

Propos recueillis par Nathalie LECORNU-BAERT.